

# FICHE D'IDENTITÉ

■ **Privest®** : marque déposée BASF

■ **AMM** : 2100221

■ **Composition** : 120 g/kg amétoctradine + 440 g/kg métrame

■ **Formulation** : granulés dispersables (WG)

■ **Classement toxicologique** :



Mention d'avertissement : Attention

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

■ **Conditionnement** : un bidon pour 2 ha (5 kg)

■ **Usage et dose autorisés** : vigne, mildiou et black-rot : 2,5 kg/ha

■ **Nombre d'applications maximum** : 2 par an, non consécutives.

■ **Délai d'emploi avant récolte** : 35 jours

■ **Distance aux points d'eau** : 5 mètres

■ **Délai de rentrée** : 6 heures

■ **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** :

gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65% / 35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

■ **Préparation de la bouillie** : remplir la cuve au 3/4 du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et verser progressivement Privest® directement dans l'eau sans utiliser le tamis, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final. Attendre la dissolution complète des granulés avant d'introduire le(s) produit(s) en mélange.

■ **Autres conditions d'emploi** : pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION



1

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

### PENDANT L'APPLICATION



7

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.  
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains.  
Prendre une douche.



10

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR.  
Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofil®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France-Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude  N°Vert 0 800 887 887 <small>APPLIQUÉ SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France-Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Serviceplan I Privest® - marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 767VIME0216R - Mars 2016. Crédits photos : BASF, Getty Images, Thinkstock.

# Privest®

Anti-mildiou  
et anti-black-rot

[www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

# BASF

We create chemistry

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Avec l'anti-mildiou Privest®, offrez-vous systématiquement de plus belles grappes

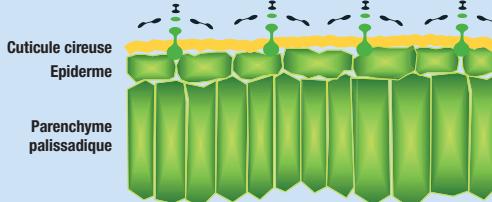
## ➤ Des points forts...

■ L'amétoctradine est un QoSI : nouvelle molécule, nouvelle famille chimique.

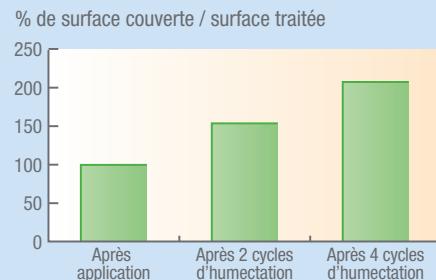
■ Privest® : un excellent préventif.

- Positionnement original dans la plante : la barrière ciro-dynamique.

### Fixation dans la cuticule cireuse



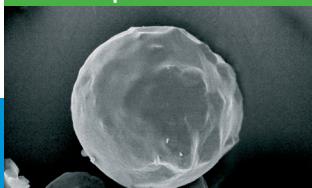
### Redistribution lors des humectations (une rosée suffit)



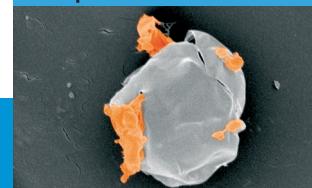
- À l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie.

- Excellente et longue préventivité pour une très bonne efficacité sur feuilles & grappes.

Zoospore non traitée

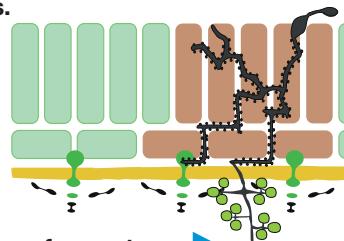


Zoospore traitée amétoctradine



■ Privest® : l'anti-mildiou à action stérilisante.

Si le mildiou est déjà dans la plante (contamination non maîtrisée avant application de Privest®) : action lors de la sortie des conidiophores.



- Les conidiospores se forment mais ne s'ouvrent pas : blocage de la libération des zoospores.
- Les zoospores sont stériles.

### Privest®, protège feuilles & grappes



## ➤ ...des avantages pour vous !

Fiable  
Performant  
Polyvalent  
Pratique

■ L'alternance pertinente dans vos programmes.

■ Préventif & stérilisant.

■ Performance de haut niveau sur feuilles & sur grappes.

■ Jusqu'à 14 jours de protection.

■ Homologué sur mildiou & black-rot.

■ Protection de la récolte dès les applications au stade grappes visibles.

■ Une gestion des chantiers facilitée ; un produit mélangeable avec tous les anti-oidium\*.

■ Excellente résistance au lessivage.



\*Après vérification de la compatibilité physique.